

DELIBERATIONS COMMUNE D'ISSÉ (LOIRE ATLANTIQUE)

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 044-214400756-20261013-74_2026-DE

Nombre de conseillers	
en exercice	19
présents	17
votants	19

L'an deux mil vingt-six, le **TREIZE OCTOBRE**
à 20 h 00 le Conseil Municipal de la commune d'ISSÉ,
dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la
présidence de Monsieur LALLOUÉ Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 octobre 2026

PRÉSENTS :

LALLOUÉ Jean-Marc	BODIER Jean-Michel	CHIRADE-ANTHOINE Brigitte	MARTIN Yves	GAVALAND Cédric
CROSSAY Myriam	SANSOUCY Philippe	BOUCHET Stéphanie	MOREAU Karine	GUEGAN Alan
CAHAREL Loïcia	RABU Sophie	FRICAUD Yoann	ROORYCK Olivier	CARCREFF Sylvie
BONNET Claudine	CORBIN Pierre-Marie			

ABSENTS EXCUSÉS : PIERRISNARD Béatrice (pouvoir à BODIER Jean-Michel) ; VERGNES Stéphanie (pouvoir à RABU Sophie)

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CORBIN Pierre-Marie

OBJET :

74/2026	RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'EAU POTABLE – ANNEE 2025
----------------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil que la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement organise dans une perspective de transparence, l'information détaillée des élus et des consommateurs sur l'organisation, le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau potable de l'année 2025 établi par Atlantic'eau.

DONNE ACTE à Monsieur le Maire de cette communication, étant précisé que ledit rapport sera mis à la disposition du Public, en Mairie, aux heures d'ouverture.

.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Issé,

Le Maire,
Jean-Marc LALLOUÉ